

AFFAIRE N°2 - Compte Administratif des Cantines Scolaires.

M. HOARAU donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le Compte Administratif des Cantines Scolaires, pour l'exercice 1976.

Ce compte s'élève :

EN RECETTES à 13 645 133,37 F

représentées par :

- recettes ordinaires..... 13 639 021,16
- excédent reporté de 1975 6 112,21

13 645 133,37

EN DEPENSES à 13 565 361,83 F

Excédent..... 79 771,54 F

Cet excédent sera repris au Budget Supplémentaire de l'exercice 1977.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

S E C T I O N O R D I N A I R E

D E P E N S E S		Crédits ouverts	Mandats émis	Crédits annulés	
601	: Alimentation	6 731 576,00	6 731 017,25	558,75	
604	: Combustibles	224 765,79	195 707,84	29 057,95	
605	: Produits d'entretien	54 234,21	54 234,21		
609	: Fournitures diverses	10 000,00	8 164,54	1 855,46	
611	: Rémunération personnel : temporaire	3 334 525,04	3 334 525,04		
615	: Rémunérations diverses	938 926,32	938 926,32		
618	: Charges sociales	1 580 200,28	1 580 647,43	49 560,85	
631	: Entretien et réparation	6 217,21	4 938,75	1 278,46	
633	: Petit matériel	105 000,00	99 836,62	5 163,38	
662	: Insertions - fournitu- : res de bureau	17 000,00	16 301,61	698,39	
826	: Charges exercices : antérieurs	686 420,36	641 062,22	45 358,14	
874	: Charges exceptionnelles	12 000,00	10 000,00	2 000,00	
	T O T A L	13 700 873,21	13 565 361,83	135 531,38	
R E C E T T E S				Titre annulé	Recettes constatées
700	: Vente de produits : (eaux grasses)	35 615,00	35 445,00		
704	: Portions payantes	150 000,00	85 222,00		
704 bis	: Reversements FPP et : CES	220 000,00	332 071,00		
7 360	: Subvention de la Commu- : ne	5 430 000,00	5 430 000,00		
7 371	: Participation du FASO : pour dépenses personnel	1 050 096,00	1 050 096,00		
7 372	: Participation du FASO : pour le fonctionnement	6 563 100,00	6 563 100,00		
827	: Produits des exercices : antérieurs	140 950,00	168 513,00	27 156	
875	: Produits exceptionnels	105 000,00	1 730,16		
	TOTAL DES RECETTES	13 694 761,00	13 666 177,16	27 156	13 639 021,1
	Emploi d'excédents an- : térieurs	6 112,21			
	TOTAL GENERAL	13 700 873,21			

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous soumetts le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

J'attire votre attention sur le fait que la Commune participe pour une somme de 5 430 000 F alors qu'elle ne devrait intervenir que pour la somme de 2 500 000 F.

La participation du FASO, environ de 7 000 000 F représente un peu plus de 50 %

Le produits exceptionnels représentent la subvention allouée aux crèches et garderies.

M. PAYET - Pouvez-vous nous donner un exemple de rémunérations diverses et de charges exceptionnelles ?

LE MAIRE - Les rémunérations diverses correspondent aux salaires du personnel de Cantines Scolaires. Il y a la Cantinière responsable, payée par le FASO, les aide-cantinières, les surveillantes, les femmes de service et les balayuses, qui elles, sont payées sur la subvention communale. J'ajoute que le personnel est payé au SMIC horaire et pendant toute l'année.

Les charges exceptionnelles représentent le remboursement des repas pris par les enfants de la Grande Chaloupe à la Commune de la Possession.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Maire adresse ses félicitations à M. Marcel HOARAU, Mme DELCOURT et au personnel des Cantines Scolaires pour le travail qu'ils ont accompli.

Alu

(APPLAUDISSEMENTS)

Pour le Préfet et par délégation

Le Directeur des Finances

et des Collectivités Locales

Signé : Paul PASTOR

Pour copie conforme

à Saint-Denis le 2 août 1974

Le Chef de Bureau délégué

J. LACOSTE

CAMPAGNE 1976/1977

du 14 SEPTEMBRE au 18 DECEMBRE 1976

ELEVES SUBVENTIONNES

Circuits	TRANSPORTEURS	Nombre d'élèves	Prix de journée	Nombre de jours de fonction	Dépense totale	Commune 35 %	Education Nationale 65 %
N° 1	M. GOBALRAJA F.	374	1 700,28	76	129 221,28	45 227,45	83 993,83
2	M. SAUTRON R.	480	1 994,40	"	151 574,40	53 051,04	98 523,36
3	Mme ZANEGUY	268	964,80	"	73 324,80	25 663,68	47 561,12
4	Mme ZANEGUY	254	914,40	"	69 494,40	24 323,04	45 171,36
5	RAPID-TRANSPORTS	180	648,00	"	49 248,00	17 236,80	32 011,20
6	MOUTOUSSAMY Emile	199	716,40	"	54 446,40	19 056,24	35 390,16
7	DIONY-TRANSPORTS	202	727,20	"	55 267,20	19 343,52	35 923,68
8	S T U D	584	1 752,00	"	133 152,00	46 603,20	86 548,80
9	ZANEGUY	5	18,00	"	1 368,00	478,80	889,20
10	SETCOR	38	136,80	"	10 396,80	3 638,88	6 757,92
		2 584			727 493,28	254 622,65	472 870,63

Dépense totale pour l'année scolaire 1976/1977

COMMUNE : 724 185,53 2 069 101,52
 EDUCATION NATIONALE : 1 344 915,99